



72 – Réseau hydrographique Nord-Ouest d'Aoste au 1 /10 000

En conséquence la stratégie proposée consiste en :

- Le traitement des eaux de toitures et abords paysagers par tranchées d'infiltration au droit des secteurs où cette infiltration a été autorisée par Monsieur Jardin, hydrogéologue agréé (Cf. §1.8.5.2, plan N°53 et annexe 2-B4). Le site avec son substratum graveleux est sur une grande majorité du terrain très favorable au traitement par infiltration de ces eaux ;

- Le traitement des eaux de voirie (voirie de desserte et voirie au droit des lots) et des eaux de toitures et abords paysagers dans les secteurs où leur infiltration n'est pas autorisée, par 2 bassins de rétention avec débit de fuite évacué vers la Bièvre canalisée : bassin Sud-Ouest de **1 800 m³** et bassin Nord-Ouest de **6 700 m³**, soit au total **8 500 m³**.
- Traitement des eaux pluviales provenant des toitures et des abords paysagers au droit des lots par infiltration (eaux à risque de pollution quasi-nul) ;
- Collecte par busage des eaux de voirie de la desserte et de ses abords paysagers ainsi que des voiries et aires de stationnement au droit des lots pour traitement par 2 rétentions avec débits de fuite évacués sur la Bièvre (eaux pouvant être polluées accidentellement)

Il était proposé :

- De réaliser un bassin de rétention en partie aval Nord-Ouest du PIDA, dans un secteur hors crue trentennale de la Bièvre ;
- De prendre en compte, hors zone inondable, un volume de stockage des eaux en point bas de **4 800 m³**. Il est proposé d'augmenter la capacité de rétention du bassin traitant les eaux pluviales de ce volume ;
- De prendre en compte en condition trentennale, un débit de fuite correspondant aux apports de **10%** (C = 0,1) de l'emprise du projet pour une pluie annuelle de 1 h, soit **16,85 mm/h**.

Ainsi pour 18 ha, le débit indiqué était de l'ordre de 80 l/s. En réalité le projet avec les apports du lot